

## Mission

Le technicien logistique est chargé du fonctionnement général, de l'entretien d'un ou plusieurs sites et/ou de la coordination des interventions des différentes équipes dans les domaines suivants :

- ◆ Courrier, colis, livraisons, stockage, salles de réunion, archivage, déchets, véhicules de service.
- ◆ Sécurité des biens et des personnes (sécurité incendie, gestion des clés, contrôle d'accès, etc.).
- ◆ Maintenance des matériels et des locaux (espaces verts, ascenseurs, etc.)
- ◆ Service d'accueil des visiteurs et standard téléphonique.

## Activités principales

- ◆ Coordonner les interventions d'une ou plusieurs équipes en matière de logistique et de services généraux.
- ◆ Effectuer les achats du ou des magasins dans le respect des règles des marchés publics et négocier avec les fournisseurs.
- ◆ Gérer des stocks : Commandes, facturations, réception, entreposage, catalogage et inventaire.
- ◆ Gérer le parc automobile : Affectation des véhicules, entretiens, réparations, assurances, etc.
- ◆ Assurer l'interface et le suivi technique des prestations avec les entreprises intervenantes sur site dans son domaine d'activité.
- ◆ Réaliser des interventions techniques en maintenance et entretien.
- ◆ Veiller au renseignement des différents registres relatifs aux demandes et aux interventions réalisées.
- ◆ Consigner les informations nécessaires au fonctionnement des installations techniques.
- ◆ Renseigner les pièces techniques lors des achats de fournitures, de consommables et de prestations de services.
- ◆ S'assurer de l'établissement des Plans Particuliers de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) et du port d'équipements de protection individuel pour les intervenants.

## Compétences principales

### Connaissances

- ◆ Connaissance générale des techniques utilisées dans les différents domaines de la logistique.
- ◆ Connaissance générale de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité notamment pour les risques liés à la manipulation et au stockage des matériaux et produits utilisés sur le ou les sites.
- ◆ Notions de base de la réglementation des marchés publics.
- ◆ Connaissance des plans du site, des spécificités des locaux et des installations ainsi que des zones à accès réglementé.
- ◆ Notions sur les contraintes liées aux établissements recevant du public.
- ◆ Connaissance de l'organisation et du fonctionnement du site

### Compétences opérationnelles

- ◆ Utiliser les équipements de gestion des installations de sécurité du site (incendie, contrôle d'accès, GTC ou GTB, etc.).
- ◆ Utiliser les logiciels liés aux différents domaines d'activités.
- ◆ Organiser les activités en fonction des priorités.
- ◆ Coordonner les activités des entreprises extérieures.

### Conditions particulières d'exercice

L'activité peut entraîner des contraintes horaires

## Formation professionnelle souhaitable

- ◆ Logistique de site.
- ◆ Maintenance et entretien de bâtiments.
- ◆ Sécurité de site.

## Tendances d'évolution

- ◆ Augmentation des activités de contrôle des prestations de sous-traitance.
- ◆ Accroissement de l'activité achat, négociation auprès des fournisseurs dans le respect des procédures (marchés publics).
- ◆ Introduction des techniques de Développement Durable : Exploitation HQE (haute qualité environnementale) des bâtiments, économies d'énergie, etc.